



LES SOINS PALLIATIFS

Décembre 2019



calvados.fr
Facebook icon, Twitter icon, YouTube icon, Instagram icon

Calvados



LE DÉPARTEMENT

Les soins palliatifs sont des soins associés aux traitements de la maladie. Ils cherchent à préserver la qualité de vie des patients et de leur famille face aux conséquences d'une maladie grave, évolutive ou terminale. L'objectif des soins palliatifs est de soulager les douleurs physiques et les autres symptômes, mais aussi de prendre en compte la souffrance psychique, sociale et spirituelle.

Les soins palliatifs et l'accompagnement sont pluridisciplinaires. Ils s'adressent au malade en tant que personne, à sa famille et à ses proches, à domicile, à l'hôpital ou en institution.

L'ACCOMPAGNEMENT consiste avec l'appui des professionnels de santé à :

- la prise en charge de la douleur et des autres symptômes en lien avec le médecin traitant,
- une adaptation des aides à domicile,
- un accompagnement psychologique pour le patient et/ ou son entourage,
- une anticipation des hospitalisations,
- une explication du rôle de la personne de confiance et un accompagnement dans la rédaction des directives anticipées,
- une intervention de bénévoles formés.

L'accompagnement peut s'organiser, soit à domicile soit à l'hôpital, avec le soutien des équipes mobiles territoriales ou hospitalières.

➤ A domicile :

L'objectif est de permettre au patient de rester dans son environnement familial, tant que cela est possible.

Des équipes mobiles territoriales de soins palliatifs (ETMSP) composées de différents professionnels de santé (médecins, infirmiers, psychologues...) interviennent en soutien et coordonnent les professionnels du domicile. Elles conseillent, réajustent certains traitements en collaboration avec le médecin traitant et soutiennent psychologiquement les équipes, la personne suivie et sa famille.

Des moyens techniques peuvent être ajoutés grâce à l'intervention d'une Hospitalisation A Domicile.

➤ A l'hôpital :

Le patient peut être accueilli :

- au sein d'un service dédié à la prise en charge de ses symptômes et de la fin de vie,
- au sein d'un autre service, il peut bénéficier du même accompagnement avec l'appui d'une équipe mobile hospitalière.

N'hésitez pas à en parler avec votre médecin traitant

BON A SAVOIR

N'hésitez pas à faire appel aux dispositifs de soutien psychologique pour votre proche et votre entourage. Cet accompagnement peut se réaliser durant le suivi de la personne malade et suite à son décès.